



Je vous remercie d'avoir répondu nombreux à notre invitation à cette cérémonie des vœux.

Au nom du CM, je souhaite, tout d'abord, à chaque fertoise et à chaque fertois une excellente santé ; la santé ce bien si précieux dont on mesure l'importance lorsqu'il nous échappe.

A cet instant, j'ai une pensée pour toutes celles et tous ceux qui ont connu au cours de l'année passée des moments de satisfaction et de joies partagées.

Une pensée plus marquée pour nos concitoyens qui ont été ou qui le sont encore confrontés à des épreuves personnelles ou familiales. Je veux leur exprimer la solidarité de notre Collectivité.

Quant à l'année écoulée, elle aura été ponctuée d'un évènement particulier : le changement de 1^{er} magistrat suite à l'élection, à la députation, de J-C Grelier.

Depuis mon élection, en juin dernier, je me suis attaché à prendre en considération les réelles modifications de notre environnement ; certes elles ne sont pas nouvelles mais leur effet cumulé, d'année en année, rend de plus en plus compliqué l'exercice de nos responsabilités.

Pour cela, j'ai souhaité la constitution d'une **Commission des finances d'un nouveau format** présidée par un homme d'expérience en la personne de Gérard Guesné.

J'ai rencontré les agents afin de leur donner ma vision sur notre organisation : **pas de révolution mais de nécessaires évolutions** comme le retour au sein des locaux de la mairie des élus, du Cabinet du maire et de la Direction des services.

Ma feuille de route est claire : veiller à **la qualité de la vie** de chaque fertoise et de chaque fertois.

Pour la réussir, il faut une **gestion rigoureuse** qui conjugue :

- maîtrise des dépenses de fonctionnement,
- réduction de l'endettement,
- fiscalité aussi modérée que possible,
- et soutien à l'investissement.

L'objectif est une **plus grande prospérité** pour la Ville et par la même pour tout un territoire du grand quart nord/est de la Sarthe.

Ma volonté, vous l'avez compris, est d'être au service d'une Ville qui ne soit pas à l'arrêt. D'ailleurs en 2017 des **dossiers importants** ont été étudiés, engagés ou bien terminés :

- A) Celui de la **sécurité et de la tranquillité publique**, soit un montant de plus de 130.000€ consacré à l'extension et à la modernisation de la vidéo-protection ainsi qu'à l'armement des policiers municipaux.
- B) **Les établissements scolaires** ont bénéficié de près de 100.000€ de crédits.

Toujours dans le domaine de l'enseignement, une étude approfondie a été engagée sur les temps scolaires. Elle a abouti à la proposition de **maintenir un rythme d'enseignement réparti sur 4,5 jours**.

Si notre choix avait été dicté par une volonté de faire des économies, cela nous aurait conduit à ramener la semaine scolaire sur 4 jours.

Mais nous avons privilégié l'**intérêt des enfants** et celui de l'apprentissage des savoirs.

- C) Pour la **jeunesse et les sports** l'accent a été mis sur la **réhabilitation de l'Espace Jeunesse**, soit un coût de près de 195.000€ pour l'amélioration thermique et divers aménagements indispensables à cet équipement qui est fréquenté par **pas moins de 900 adhérents**.

Quant aux financements des Associations sportives et du fonctionnement des équipements ce sont **564.000€ de crédits** qui ont été inscrits.

Le travail sur un **Parcours éducatif des jeunes** s'est décliné sous de multiples formes : Baby POM, Temps d'Activités Périscolaires, centre de loisirs et Coup d'pouce fertois.

Toujours dans l'éducation, l'**Observatoire de la jeunesse** a poursuivi ses missions pour la **prévention des grands fléaux de santé publique** que sont l'alcool, le tabac et les drogues.

A cet égard, je veux saluer et remercier pour leur investissement les chefs d'établissement scolaire et tous les présidents d'association qui y participent.

- D) L'**urbanisme, les travaux et l'environnement** n'auront pas été délaissés avec notamment :
 - a) L'ouverture de l'**Espace Naturel des Ajeux - classé Espace Naturel Sensible** - il constitue une remarquable zone verte, de plusieurs dizaines d'hectares, **riche d'une faune et d'une flore d'exceptions**,
 - b) La fin des travaux **du quartier Buffon/Le Nôtre** en lien avec Sarthe Habitat et Huisne Habitat, soit un périmètre urbain de plus de 2ha totalement **renové en éco-quartier**. Cela représente un investissement de plus de 1,5M€ hors garanties d'emprunts accordées aux deux bailleurs sociaux,
 - c) Et puis l'achèvement de la **liaison douce** de l'**Allée du Général de Gaulle** ; à l'avenir, je souhaite un véritable **schéma d'aménagement communal** dans ce domaine.
 - E) Le travail sur le **patrimoine** s'est traduit par du temps administratif pour la préparation du programme de restauration de l'**église ND des Marais**. Les travaux vont bientôt commencer et donc j'y reviendrai.
 - F) Enfin, pour les **services à la population** c'est le **Centre municipal de santé** qui nous a le plus mobilisé.

Sur la période de septembre à décembre, nous avons **reçu huit praticiens**.

J'ai la satisfaction de vous confirmer l'**installation du D° Chevalier** depuis ce 2 janvier et celle **d'un troisième médecin généraliste – le D° Ray Chulani** - dès ce 1^{er} mars.

En outre, **deux démarches** l'une avec le **Centre hospitalier P. Chapron** et l'autre avec le **D° Moreau** ont été engagées. J'y reviendrai avec les dossiers 2018.

Pour la **mise en accessibilité de nos équipements communaux aux personnes à mobilité réduite** nous avons confié une mission à un Cabinet spécialisé. Au-delà du respect de la législation, il s'agit de porter une attention à des situations humaines que nous ne pouvons pas ignorer.

Toujours pour les services à la population, notre engagement résolu avec les élus communautaires, régionaux et parlementaires aux côtés du collectif des usagers et des acteurs économiques a permis de préserver un service adapté tant pour l'**accès au hall de la gare** que pour l'**ouverture de ses guichets**.

Pour autant, nos démarches se poursuivront en 2018 car il convient de rester vigilant.

Quant à **LFBus** et ses deux lignes qui desservent notre Cité, avec **4.000 voyages** comptabilisés sur 9 mois de mise en service le succès n'est pas au rendez-vous.

Si le taux d'utilisation reste aussi faible en 2018, il conviendra raisonnablement de s'interroger sur la suite à donner à ce service.

Enfin en 2017 de nouvelles modifications se sont imposées à notre fonctionnement.

Je pense, évidemment, aux **transferts à l'intercommunalité des compétences** « promotion du tourisme » et « gestion des zones d'activités économiques ».

En outre le passage au 1^{er} janvier dernier à la **fiscalité professionnelle unique (F.P.U.)** a modifié la comptabilisation de nos recettes économiques.

Cela a des incidences financières surtout quand certaines dépenses, malgré les transferts de compétences, **restent principalement à la charge** du budget de notre Ville.

S'il s'agit de contribuer au renforcement de l'esprit communautaire, les ferlois sont aussi en droit d'attendre une **légitime réciprocité**.

Car depuis toujours LFB joue un **rôle de ville centre**.

Autrement dit, elle finance des infrastructures telles que piscines, salles de sport, de spectacle ou bien médiathèque et propose des services culturels ou bien de loisirs à un nombre d'habitants bien supérieur à celui de sa population.

S'agissant maintenant de 2018, il conviendra de confirmer le **sérieux budgétaire** et **limiter le recours à l'emprunt**.

Cela passe par une **gestion rigoureuse des ressources humaines** – premier poste de dépense de la Collectivité -. Pour cela la concertation entre les élus et les chefs de services doit s'inscrire dans la durée.

La Ville n'a emprunté ni en 2016 ni en 2017. Son désendettement, sur deux ans, est de plus de 2,6M€ ; l'encours de sa dette au 1^{er} janvier 2018 se situe à 14M€.

En 2018, il nous faudra recourir à un prêt pour réaliser nos projets d'équipements. Cependant, il sera inférieur au montant des capitaux remboursés et ceci afin de poursuivre notre trajectoire de réduction des encours bancaires.

Dans ce domaine, ma consigne est simple :

Un euro dépensé doit être un euro utile,

Un euro emprunté doit être compensé par plus d'un euro remboursé.

Mais nous avons aussi la responsabilité de **préparer l'avenir** tout en restant **vigilant au quotidien**.

Les principaux dossiers que nous aurons à traiter seront :

A) **L'offre de soins de proximité** qui reste notre **priorité**.

Nous mobiliserons tous les moyens pour favoriser la venue de nouveaux médecins. Cela est d'autant plus justifié qu'à partir de ce 1^{er} janvier l'Agence Régionale de Santé a modifié son zonage et désormais le territoire de l'Huisne Sarthoise est effectivement considéré comme disposant d'une offre de soins insuffisante.

Heureusement nous n'avons pas attendu cela pour agir, nos démarches devraient se traduire :

- a. D'abord en **février** par une **semaine d'immersion à LFB des deux pédiatres** avec lesquels nous avons déjà eu des entretiens. Il s'agira pour eux de mieux connaître notre Ville et nous l'espérons de conforter leur choix de s'y installer,
 - b. Ensuite l'arrivée, probablement en septembre, d'un **quatrième généraliste** – le **D^o Edouardo Roca** -,
 - c. Enfin, le **D^o Moreau**, que je remercie, s'est proposé :
 - i. De faciliter l'accueil de jeunes internes grâce à des médecins expérimentés,
 - ii. De mobiliser des médecins seniors pour un à deux jours de consultation par semaine,
 - iii. D'étudier une offre complémentaire de soins avec un professionnel de santé infirmier.
- B) Dans le domaine des **services aux personnes**, l'allongement de la durée de la vie est évidemment une bonne nouvelle. Pour autant, cela crée des obligations pour assurer dans de bonnes conditions le vieillissement de la population.

Aussi, j'ai demandé aux services sociaux de la Ville d'élaborer un **plan d'actions pour assurer la prise en charge des besoins correspondants** des personnes concernées comme de leur famille.

Les propositions qui résulteront de ce travail devront être formalisées pour la rentrée de septembre prochain.

- C) Le secteur **jeunesse et sports** verra s'engager des **interventions pluriannuelles** autour de la **base de loisirs** et d'abord l'entretien, le premier depuis 30 ans, du 1^{er} plan d'eau afin de garantir la qualité de la baignade tant pour les sportifs que pour les loisirs.

En parallèle, seront étudiées les **premières actions** pour l'**amélioration de la base de loisirs**.

Il s'agit de la rendre **plus attractive** pour les nombreux fertois qui la fréquentent tout au long de l'année.

Il s'agit pour les touristes d'en faire un **pôle d'intérêt complémentaire** au Centre historique et à l'Espace naturel des Ajeux.

D'une manière générale nous devons **mieux cultiver notre spécificité autour de l'eau** qui est un **marqueur majeur d'identification** et de **promotion** de notre Ville, laquelle n'est pas dénommée sans raison « **La Venise de l'Ouest** ».

- D) Au titre du **patrimoine** c'est l'ouverture du chantier de **rénovation des extérieurs de N.D. des Marais** qui va commencer dès ce mois de janvier soit un programme de plus de 4.151K€ prévu en quatre tranches sur 80 mois et financé à hauteur de 20% par la Ville.

Le temps des travaux sera mis à profit pour faire de la pédagogie.

- E) En **urbanisme**, des études se dérouleront tout au long de l'année pour définir des pistes de travail pour un **réaménagement du cœur de ville** et notamment des mails, de la place de la République, des rues Carnot, Delaborde et d'Huisne ainsi que de la rue Florant.

Il s'agit d'embellir le Centre historique et de soigner l'aménagement de son réseau de rues et de ruelles anciennes pour faciliter les circulations et les animations, bref renforcer sa vitalité.

Il faut en parallèle améliorer la qualité de nos équipements : voirie, éclairage public et entretien des bâtiments.

Enfin le **logement social** continuera d'être soutenu même si désormais Huisne Habitat est dans le champ de compétence de la CCHS.

Un **réexamen du projet du Gaillon** est nécessaire afin de le rendre compatible aux capacités financières de Huisne Habitat et de la Ville sans pour autant négliger l'attente légitime de la population en logements de qualité.

C'est tout un réaménagement de ce quartier qu'il s'agira d'accompagner malgré les difficultés résultant de la Loi de finances qui impacte défavorablement les bailleurs sociaux.

Notre volonté est aussi de **regagner de la population** tout simplement pour **créer une dynamique** et soutenir l'activité des commerçants et artisans mais aussi la fréquentation des services publics comme les écoles, le Centre hospitalier ou bien encore la poste et la gare.

Bien évidemment, d'autres dossiers dans d'autres domaines comme l'emploi, la culture, les animations, le commerce de proximité ... mobiliseront les élus et les agents de la Collectivité.

De la même manière nous poursuivons une nécessaire **coopération avec la CCHS**.

Je pense, évidemment, au **projet piscine** qui ne peut plus attendre au regard des besoins de près de 30.000 habitants sans compter les collégiens, les lycéens et les sportifs qui viennent d'autres territoires.

Je pense, aussi, à un **grand ensemble à vocation artistique** capable d'offrir tous les apprentissages possibles dans les domaines de la musique, de la danse et du théâtre.

Il s'agit de doter notre territoire d'infrastructures conçues pour les trente ans à venir mais répondant d'ores et déjà aux réels besoins de la population.

Notre volonté est de renforcer l'**attractivité**, la **qualité de la vie** et le **dynamisme** de LFB.

Pour suivre tout au long de l'année les événements forts qui s'y dérouleront et l'actualité des dossiers que je viens d'évoquer, vous disposez, depuis aujourd'hui, d'un **site Internet modernisé et simplifié**.

Il innove en offrant la possibilité de vous consulter et d'avoir ainsi une véritable **interactivité** entre la population et les élus.

Alors pour conclure, je souhaite, très chaleureusement, à chacune et à chacun d'entre vous, à vos familles et à vos proches une très belle et bonne année 2018